

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP)

Les difficultés liées à l'activité physique en milieu de travail sont à l'origine de **plus du tiers des Accidents du Travail et près de 80% des Maladies Professionnelles reconnues.**

On définit l'activité physique comme l'ensemble des mouvements et corrélations, assurées par le squelette, le système articulaire, les muscles et le système nerveux, permettant les gestes, les déplacements et le maintien de postures. En résumé toute activité comporte une part d'activité physique, quelle soit à dominante dynamique ou statique, en liaison avec des activités mentales et perceptives.



Par conséquent **tous les secteurs d'activités** sont concernés et **toutes les parties du corps** peuvent être touchées (maux de tête, d'épaule, cervicale, lombaire, poignet, coude etc.).

Les coûts, qu'ils soient **direct** ou **indirect**, pour les entreprises sont important en termes de prise en charge des soins, des indemnités journalières, des capitaux versés ou constitués pour assurer des rentes aux salariés auxquels une incapacité professionnelle permanente est attribuée.

Ils sont également logiquement liés aux perturbations de fonctionnement, de performance, à l'affaiblissement de son potentiel humain et aux difficultés que l'entreprise rencontre à le renouveler.



OBJECTIFS :

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention de risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Savoir observer et analyser les situations de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes potentielles à la santé
- Participer à la prévention et la maîtrise des risques au sein de l'entreprise

EQUIPE PÉDAGOGIQUE :

- Formateurs professionnels spécialisés en ergonomie et certifiés par l'INRS

DURÉE :

- Secteur IBC (Industrie Bureau Commerce) : **14 heures**
- Secteur 2S (Sanitaire et Social) : **21 heures**

EN FIN DE FORMATION :

Remise :

- Certificat PRAP (agréé par la CNAM et l'INRS)
- Une clé USB incluant un mémo

INEPS

Institut National
d'Expertise en
Prévention et Sécurité

La Cité du Cinéma
20 rue Ampère
93200 Saint-Denis Cedex

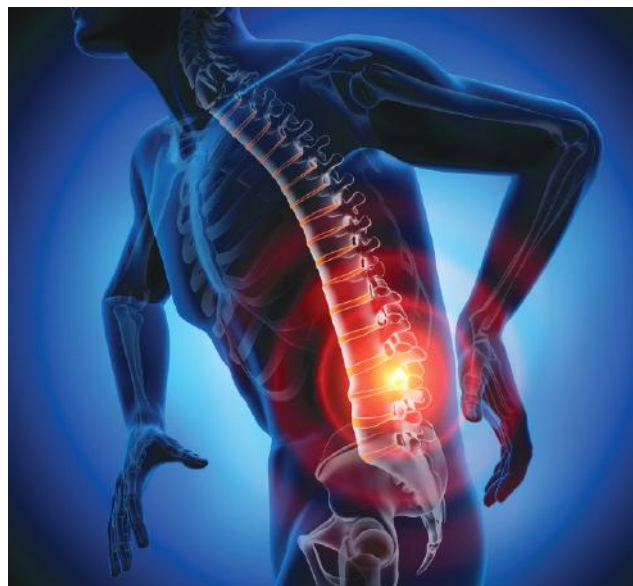
contact@ineps.fr
www.ineps.fr

DESCRIPTION

- Analyse de la situation de l'entreprise en amont de la formation par le formateur (Une demi-journée)
- Apprentissages adaptés associant théorie et exercices pratiques afin de répondre au mieux aux contraintes spécifiques liées à l'activité physique au travail

PRINCIPAUX POINTS CLEFS ÉTUDIÉS

- Le fonctionnement du corps humains et ses limites
- Reconnaître et identifier les risques liés à l'activité physique au travail
- Trouver des solutions adaptées afin de supprimer ou réduire les risques
- Participer à la mise en œuvre de plans d'actions



POURQUOI CHOISIR L'INEPS ?

- Des prestations adaptées à tout type d'entreprise dans un cadre hors norme
- Un centre de formation innovant et immersif (matériel et décors du monde du cinéma)
- Une équipe pédagogique qualifiée et expérimentée
- Une expertise reconnue et récompensée
- Une offre de formation en intra et inter sur l'ensemble du territoire

INEPS

Institut National
d'Expertise en
Prévention et Sécurité

La Cité du Cinéma
20 rue Ampère
93200 Saint-Denis Cedex

contact@ineps.fr
www.ineps.fr